



pour la cité humaine - les droits du piéton

Association déclarée à la Préfecture du Rhône - 7, Rue Major Martin – 69001 LYON

www.pietons69.e-monsite.com / pietons69@gmail.com

Date: 27 mai 2020

Rédacteur : Yves Gascoin

Tél. 04 78 54 09 97 - Courriel :

<yves.gascoin@club-internet.fr>

Fiche N° 197 / 1 à 11 rue Saint Antoine (Lyon, 3^{ème})

Demande d'élargissement du trottoir impair



Photos prises sur le trottoir impair, en direction de l'Est (N° 1) et de l'Ouest (N° 2)

Dans ce quartier, la circulation des piétons est assez intense en raison de la densité du bâti et de la présence de nombreux équipements publics (Gare SNCF, Centre Commercial Part Dieu, ...). La population va encore augmenter avec le projet en cours "Lyon - Part Dieu", par exemple juste à côté, les immeubles de bureaux et d'habitation à grande hauteur en construction dans le périmètre Lafayette- Vilette - de Bonnel - Voies SNCF.

Entre les rues de la Vilette et Bellecombe, soit 130 m, le trottoir Impair est beaucoup trop étroit. Une poussette passe tout juste. Le croisement avec un piéton est difficile, voire impossible ; l'un des deux doit descendre sur la chaussée pour laisser passer l'autre. Localement, le dévers du trottoir est très important, totalement hors normes accessibilité, donc impraticable par les fauteuils roulants.

A l'occasion du déconfinement, la Métropole met actuellement en œuvre un plan d'aménagements, temporaires ou définitifs, visant à accroître la part de la marche à pied et du vélo dans les déplacements.

Nous avons été favorablement surpris par l'importance de ce plan et lui accordons notre soutien.

Cependant, il concerne très majoritairement le mode vélo. Nous souhaitons donc un peu plus d'opérations en faveur des piétons.

Tel pourrait être le cas de l'élargissement de cette section de trottoir que nous demandons depuis 2014 et qui n'a pas encore pu être retenu à ce jour.

Nous vous faisons remarquer que cette section, longue de 130 m seulement, constitue un "goulot" sur la section de 900 m comprise entre le boulevard Vivier-Merle et la rue Baraban, dont les trottoirs sont nettement plus larges et confortables.

La douzaine de places de stationnement supprimée peut être facilement absorbée, à proximité, par les nombreuses places en souterrain, actuellement en construction devant la gare de la Part-Dieu.

Vous trouverez ci-dessous une esquisse sur photos aériennes du plan de cet aménagement.

Destinataires : M; Pierre Hémon, Vice-président de la Métropole de Lyon

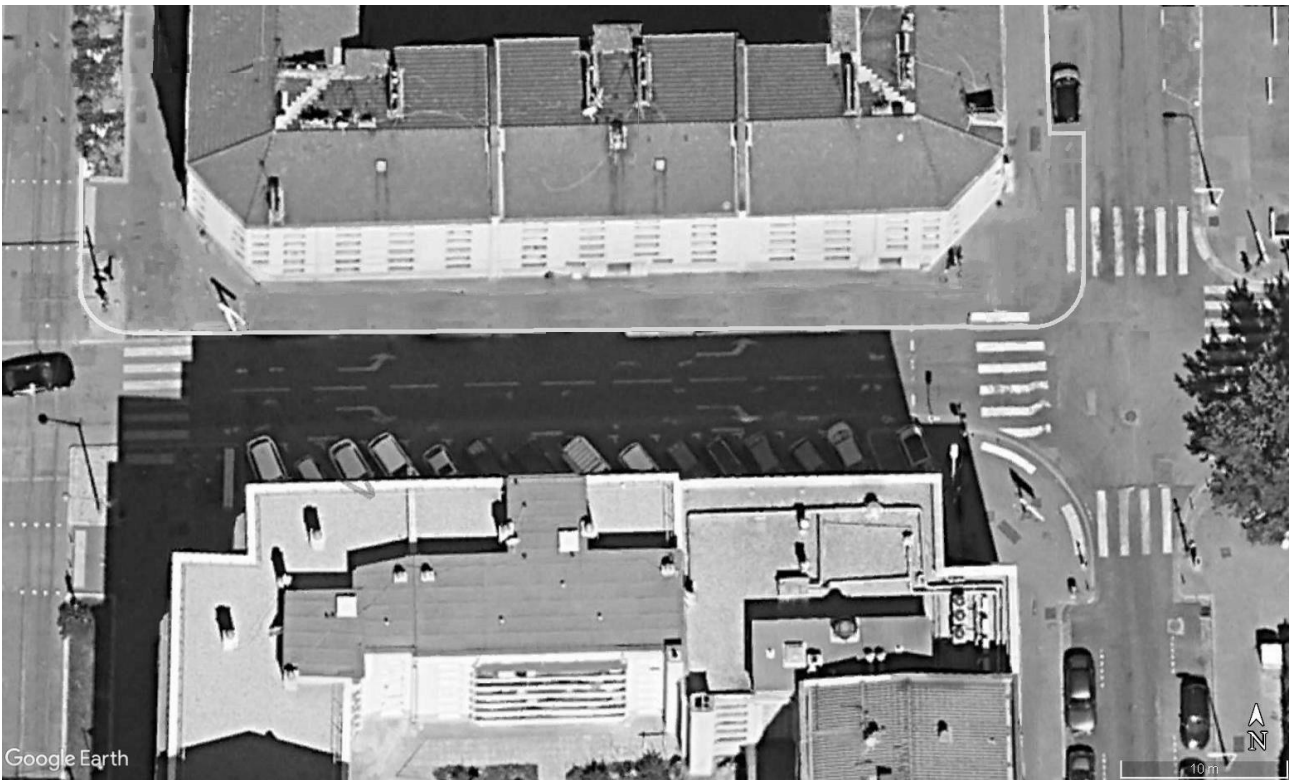
M. Jean-Yves Sécheresse, Adjoint au Maire de Lyon / Mme Catherine Panassier, Maire du 3^{ème} arrondt.

Mme Catherine David, Directrice de la Voirie, Métropole / Le Progrès

Rue Saint Antoine - Section comprise entre la rue de la Villette (à gauche) et la rue Maurice Flandin (à droite), soit 70 m



ETAT ACTUEL



NOTRE PROPOSITION: ELARGISSEMENT DU TROTTOIR IMPAIR

Rue Saint Antoine - Section comprise entre la rue Maurice Flandin (à gauche) et la rue Bellecombe (à droite), soit 60 m



ETAT ACTUEL



NOTRE PROPOSITION: ELARGISSEMENT DU TROTTOIR IMPAIR